

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Agence Régionale de Santé Occitanie
26/28 Parc Club Millénaire
1025 avenue Henri Becquerel
CS 30001
34067 Montpellier Cedex 2

Adresse internet :

<http://www.occitanie.ars.sante.fr>

Objet du marché :

**PRESTATIONS DE SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE,
D'INTERVENTION AUTOUR DES CAS HUMAINS ET DE LUTTE CONTRE
LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES HUMAINES
AINSI QUE L'APPUI TECHNIQUE ET LE CONSEIL
DE L'ARS OCCITANIE DANS CETTE LUTTE ANTI-VECTORIELLE**

Le marché a pour objet la mise en œuvre des prestations suivantes :

- 1) La surveillance entomologique des moustiques vecteurs de maladies humaines ;
- 2) Des interventions (prospection et traitement) autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par ces vecteurs ;
- 3) Une expertise et un appui à l'ARS Occitanie sur des questionnements relatifs à l'ensemble des insectes vecteurs de maladies humaines :
 - a) expertise entomologique et proposition de programme de surveillance, s'il y a lieu ;
 - b) participation à diverses instances en qualité d'expert
 - c) participation à des actions de formation, ou de communication.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur :

2020-0005-00

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur Pierre RICORDEAU,
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Désignation de la personne habilitée à donner des renseignements :

Toutes les demandes transiteront par le site dématérialisé <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Mode de passation :

Le présent marché est soumis aux dispositions du code de la commande publique publié au JORF du 5 décembre 2018 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Critères d'attribution retenus :

Les offres des candidats admis feront l'objet d'un examen sur la base des critères définis ci-après :

Critère d'attribution	Pondération
Qualité de la prestation	60 %
Prix	45 %
RSE (responsabilité sociétale des entreprises)	5 %

La note finale sur 100 correspondra à l'addition de la note des critères valeur technique, prix et RSE.
Pour le calcul de toutes les notes, l'ARS Occitanie retiendra 2 décimales après la virgule.

Informations pratiques :

1) Date limite de remise des offres : VENDREDI 20 MARS 2020 à 11 h 30.

2) Financement :

Le coût de cette prestation est financé sur le budget annexe du Fonds d'Intervention Régional (FIR) de l'ARS Occitanie.

3) Règlement des litiges :

Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot
CS 99002
34063 MONTPELLIER cedex 2
Tél 04 67 54 81 00
Fax 04 67 54 74 50
Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

4) Retrait du DCE :

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/consultation/543797>